

# Forum alternatif de l'eau : comment continuer ?

mercredi 4 avril 2012, par [NPA \(comités divers\)](#) (Date de rédaction antérieure : 29 mars 2012).

## Sommaire

- [BILAN DU FORUM DE MARSEILLE](#)
- [CONSEIL MONDIAL DE L'EAU \(...\)](#)
- [DÉCLARATION DES ORGANISATIONS](#)
- [DÉCLARATION AU SUJET DE \(...\)](#)

Le succès du Forum mondial alternatif de l'eau, qui s'est déroulé à Marseille du 14 au 17 mars [1], a dépassé les espérances de l'ensemble des militantEs du mouvement planétaire, en lutte pour la gestion collective et démocratique de l'eau en tant que bien commun.

Il s'agit maintenant de peaufiner les déclarations finales, de discuter du bilan et de la construction, désormais possible, de structures souples et permanentes d'entraide dans le combat commun.

1. Voir Tout est à nous ! n°141 ou sur ESSF (article 24680), [Succès éclatant du 4<sup>e</sup> Forum alternatif mondial de l'eau à Marseille](#)

## BILAN DU FORUM DE MARSEILLE

Une organisation bien dimensionnée pour un Forum mondial alternatif

À Istanbul, en 2009, nous n'avions pu mettre en place qu'un contre-forum dépendant en partie de l'ordre du jour et des décisions du Forum dominé par les multinationales et le néolibéralisme, le Forum mondial de l'eau (FME). À Marseille, nous avons préparé en deux ans un véritable forum alternatif.

Trois coordinations, fonctionnant sans hiérarchie de pouvoir, ont œuvré, chacune dans son domaine, à la construction de l'événement :

- La coordination internationale comprenant : le réseau anglo-saxon des Américains de Food and Water Watch et des Canadiens du Conseil des Canadiens, avec des ramifications en Extrême-Orient ; les Européens, Italiens, Espagnols et Allemands, qui ont fait progresser les luttes contre la privatisation de l'eau en gagnant des référendums ou des consultations populaires ; les militants d'Amérique latine, dont l'apport est nourri des combats acharnés contre les multinationales et l'extractivisme ; les associations palestiniennes ; les associations africaines en lutte contre la gestion privée et la marchandisation, la prédation des terres irrigables, les grands barrages et pour l'accès public et communautaire à l'eau et à l'assainissement.

- Une coordination française fonctionnant autour d'une Coordination eau Île-de-France et du Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE) [1] avec les apports de France Libertés [2]. Cette structure a regroupé, imparfaitement, les associations qui sont le moteur de la forte tendance au retour en régie ou en société publiques dans l'Hexagone.

- La coordination régionale Eau bien commun Paca, forte de l'adhésion de 45 associations, dont Attac, la Marche mondiale des femmes, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), soutenue par tous les syndicats moins FO, et des partis allant du NPA au MRC, le PS étant absent.

Cinq groupes de travail ont été constitués, comprenant des membres des trois coordinations : Contenus, pour constituer 55 ateliers avec les 200 contributions reçues, déconstruire le discours du FME et du Conseil mondial de l'eau (CME), élaborer la politique du Fame ; Culture pour les expositions, les films, les performances et les concerts ; Logistique, pour préparer et gérer tous les aspects matériels ; Finances ; Communication.

Un espace Internet collaboratif et deux listes mondiales de diffusion de mails ont été créés. Une exclusivement anglophone et l'autre en français. Une liste par groupe de travail. Deux listes Paca.

Nous avons organisé en Belgique, en France et en Espagne, six réunions internationales préparatoires, nous avons participé au Forum des peuples de Dakar, au Forum africain de Niono au Mali, et aux réunions du mouvement italien pour l'eau publique à Rome, Gênes et Naples.

Nous avons réuni près de 650 000 euros de ressources, dont 400 000 euros de subventions obtenues du Conseil régional de Paca. Ces sommes nous ont permis de louer l'espace du Forum, le Dock des Suds, lieu immense emblématique des concerts et grands meetings marseillais, et de financer les voyages et les séjours des intervenants venus des pays pauvres.

La cellule ad hoc a obtenu les visas de tous les intervenants.

La plupart des intervenants et participants internationaux ont été logés en hébergements solidaires où ils ont été vraiment accueillis et pris en charge, pendant une semaine en moyenne, grâce à un grand mouvement de participation local.

## **UN FORUM PRINCIPALEMENT JEUNE ET FÉMININ**

À Marseille, du fait de la quasi-absence concrète des partis occupés aux tâches électorales, les jeunes militantEs ont pu trouver leur place et fonctionner en autonomie, en particulier dans le domaine logistique et festif. Il y a eu un effet boule de neige, qui a culminé pendant le forum et s'est poursuivi pendant la manifestation et le concert du 17 mars.

Sur le plan international, plusieurs centaines de jeunes ont animé l'espace.

Nous avons voulu que les femmes, qui sont à la fois les principales victimes et les militantes les plus acharnées du droit à l'eau potable et à l'assainissement, gérés comme un bien commun, définissent l'orientation du Forum. Elles ont constitué la majorité des participantes.

La question de l'oppression spécifique des femmes due à la quête incessante de l'eau et à l'absence d'assainissement correct a été envisagée dans la plupart des ateliers, dans deux ateliers spécialisés, et dans une session transversale grand public.

## **Analyses, luttes, modes de gestion collectifs : du local au global**

Les artisans des luttes contre les États prédateurs de cet élément nécessaire à toute vie comme Israël, valets des sociétés extractivistes comme au Pérou, facilitateurs de l'exploitation des gaz et huiles de schiste comme en France ont pris la parole et partagé leurs projets avec tous.

Des ateliers dirigés par des Africains nous ont permis de comprendre la diversité et la complexité des situations locales, tandis que perdure le déni de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, entraînant les maladies hydriques et le sous-développement.

Nous avons pu discuter de l'expérience semblable de communautés au Pérou et en Algérie sur la gestion collective et démocratique de l'eau agricole et de l'eau potable.

En Europe et en France, les expériences de retour en régie publique, comme à Paris, ont été décortiquées et analysées du point de vue de la gestion démocratique et délibérative des usagers.

À Marseille, deux ateliers, à partir de la situation insupportable, dont la mairie UMP est responsable, faite au Roms privés d'eau potable, de douches et de toilettes, et aux Comoriens souffrant de l'habitat insalubre, ont alerté aussi sur la situation des sans-logis, des habitants sans titre et de ceux qui sont dans la précarité énergétique.

### **Dénonciation du pseudo-développement capitaliste, croissanciste et extractiviste occidental : le consensus**

L'unanimité s'est faite sur la condamnation de la marchandisation et de la privatisation de l'eau, qui doit être gérée collectivement comme un bien commun dans le cadre de l'exercice de la délibération politique la plus directe.

L'ensemble des participants au Fame a dénoncé le capitalisme vert et ceux qui prétendent qu'il pourrait exister une croissance verte qui atténuerait la crise climatique et résoudrait la crise de l'eau.

### **Comment faire respecter et développer le droit humain à l'eau potable et à l'assainissement ?**

Le 28 juillet 2010, l'assemblée générale de l'ONU a reconnu le droit humain fondamental à l'eau potable et à l'assainissement. C'est une victoire du mouvement mondial pour l'eau bien commun.

Cependant les majors de l'eau ont fait admettre par le Conseil des droits de l'homme qu'un accès efficace à ce droit pouvait être fourni par les sociétés privées.

L'étendue de ce droit est minorée par les multinationales et les États.

Il faut constituer un rapport de forces correct pour lui donner un contenu satisfaisant.

Nous exigeons la mise en place d'un système juridique international indépendant, coiffé par un tribunal pénal, qui puisse garantir le droit à l'eau et à l'assainissement : ce droit doit être effectivement opposable dans le monde entier par toute personne, et les crimes contre le droit à l'eau doivent être poursuivis.

Dans le même sens, nous avons constaté dans de nombreux ateliers que les chiffres de l'évaluation par l'ONU de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont tronqués<sup>3</sup>, que les critères statistiques sont en-deçà des exigences touchant aux droits humains [4], que des Objectifs du Millénaire [5] pour le développement sont insuffisants.

Nous agissons par un lobbying déterminé contre ces incohérences lourdes de conséquences.

### **Comment le mouvement mondial pour l'eau et l'assainissement gérés comme des biens communs peut-il se structurer ?**

Le débat reste ouvert sur la façon dont nous allons continuer ensemble. Nous allons renforcer nos coordinations de proximité et multiplier les échanges de toutes sortes entre elles, l'entraide pour faire aboutir les luttes, et développer l'expertise publique et les partenariats public-public, de

l'échelon local au niveau international.

La France servant de siège social aux deux principales transnationales de l'eau et de l'assainissement, Veolia et Suez, nous envisageons d'y constituer un groupe permanent de dénonciation et d'action.

### *Notes*

1. Animé par des militants proches du PCF.
2. Fondation Danielle Mitterrand, créée en 1986
3. Les gouvernements majorent le nombre d'accès pour bénéficier des conditionnalités concernant la réduction des causes de la pauvreté et parvenir au point d'achèvement de l'initiative pays pauvres très endettés (PPTE).
4. Accès à l'eau signifie que le point d'eau se situe à moins de 1 km ou de quinze minutes du domicile. Le point d'eau est une source d'eau « améliorée » mais seulement une fois sur deux potable. Le critère de temps de coupure n'est pas pris en compte.
5. OMD : diviser par deux le pourcentage de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable et à un assainissement correct en 2015, base en 1990.

## **CONSEIL MONDIAL DE L'EAU ET FORUM MONDIAL DE L'EAU ?**

Le Conseil mondial de l'eau (CME) est une association française à but non lucratif déclarée en 1996. Il a pour objectif de promouvoir les dogmes néo libéraux sur le grand et le petit cycle de l'eau : la marchandisation de l'eau, la privatisation sous forme de Partenariats public-privé [1] et le paiement du coût complet de l'eau profits compris selon la formule « l'eau paie l'eau ». Il ambitionne d'acquérir la légitimité d'une agence de l'ONU.

Parmi ses fondateurs : Suez, Banque mondiale, Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Il comprend des institutions intergouvernementales, des gouvernements et des autorités nationales et locales, ainsi que des sociétés transnationales comme Veolia.

Il est dirigé par Loïc Fauchon, par ailleurs PDG de la Société des eaux de Marseille (SEM), filiale à 100 % de Veolia et conseiller de Ban Ki Moon, Secrétaire général de l'ONU, et par un conseil de 30 « gouverneurs », titre aux relents postcoloniaux, parmi lesquels on trouve Jean-Claude Gaudin, maire et sénateur UMP de Marseille.

Il organise tous les trois ans depuis 1997 un Forum mondial de l'eau. Le dernier s'est déroulé à Marseille en même temps que le Forum alternatif.

Le Forum mondial de l'eau de Marseille (FME) a été organisé par un Comité national français présidé par Christian Frémont, directeur de cabinet de Sarkozy et le CME. Il devait initialement mettre en scène le candidat président en tant que défenseur des revendications du monde de l'eau aux rencontres de Rio+20 en juin sur l'« économie verte », c'est-à-dire sur la promotion du capitalisme vert. Mais il y a renoncé devant le fiasco prévisible du forum.

Ignorant tout bilan de l'échec des prétentions des institutions financières internationales, des réunions intergouvernementales, des agences de l'ONU, des transnationales, à assurer l'accès universel à l'eau et à l'assainissement, son objectif a consisté à faire émerger des solutions permettant le paiement du coût complet de l'eau, même pour les plus pauvres.

Sous couvert de l'inclusion d'ONG allant à la soupe, de réunions de la « société civile » mélangeant ministres de l'eau et élites, les dirigeants du forum ont voulu nous faire croire à la nouveauté de la démarche. Mais ils savent aussi parler vrai aux sociétés privées de l'eau : « *Ni congrès, ni foire, ni événement culturel, le Forum est tout cela en même temps* » [2].

Leur prétention totalitaire a échoué. Ils n'ont même pas réuni la moitié de la fréquentation escomptée. Le prochain forum marchand en Corée a du plomb dans l'aile.

Le scandale du financement demeure. Doté de 16,6 millions d'euros de subventions publiques, le FME en redemande pour éviter la faillite. La municipalité UMP Gaudin a déjà octroyé 5 millions d'euros, tandis que le socialiste Caselli, président de la Communauté urbaine, grand admirateur de l'efficacité de Veolia et de Loïc Fauchon, a mis 2,4 millions au pot. Tout cela est à comparer aux 20 millions d'euros arrachés aux foyers marseillais par une augmentation moyenne de 90 euros de la taxe d'habitation, et aux 8,3 millions d'euros de dotations de l'État pour le logement social cette année.

#### Notes

1. Dans le domaine de l'eau, il s'agit surtout de délégations de services publics (DSP).
2. Présentation FME aux entreprises

### **DÉCLARATION DES ORGANISATIONS AFRICAINES**

Nous, organisations africaines ayant participé au Forum alternatif mondial de l'eau à Marseille du 14 au 17 mars 2012,

- considérant les pressions toujours accrues des multinationales sur les ressources en eau en Afrique, considérant la privatisation des régies publiques et des sociétés de distribution d'eau en Afrique,
- considérant les multiples atteintes aux droits des peuples africains à l'accès à l'eau potable,
- considérant les luttes menées notamment au Maroc, au Ghana, au Kenya pour la défense du droit d'accès à l'eau et à l'assainissement par les mouvements sociaux et les syndicats,
- considérant les conséquences des diverses pollutions des ressources en eau en Afrique après un siècle d'extractivisme et d'exploitation minière anarchique sur le continent,
- considérant la virulente attaque du capitalisme mondialisé contre les terres et les ressources en eau partout en Afrique qui constitue une véritable recolonisation du continent,
- considérant les luttes des paysans africains contre l'accaparement des terres, des forêts, et des ressources en eau (cas symbolique de Ben S'mim au Maroc), considérant les souffrances des femmes et des jeunes filles africaines pour assurer à leurs familles l'accès à une eau saine,

- considérant les dommages causés par les barrages existant sur les fleuves Nil, Congo et autres fleuves africains,
- vu les victoires éclatantes des mobilisations populaires des peuples au Maghreb pour la démocratie et l'accès à l'eau pour tous,
- nous saluons la reconnaissance par les Nations unies du droit à l'eau comme un droit universel.

Nous appelons à ce que :

- Le droit à l'eau soit reconnu dans la charte africaine des droits humains.
- Des politiques publiques soient développées pour éviter que les têtes des femmes et des enfants ne servent de tuyaux d'adduction d'eau.

Nous exigeons :

- La fin des privatisations des régies publiques et des sociétés de distribution d'eau en Afrique.
- La reconnaissance de la dette écologique due par les multinationales après des siècles d'exploitation des ressources minières en Afrique.
- La participation des usagers, de la société civile et particulièrement des femmes dans la gestion des ressources en eau en Afrique.
- La fin des prêts de la Banque mondiale et des banques de développement pour les projets d'adduction d'eau en Afrique et l'augmentation des aides publiques sans conditionnalités pour la mise en œuvre de ces projets.
- La fin de la construction des barrages sur les fleuves d'Afrique et le dédommagement de toutes les populations africaines ayant souffert des projets de barrages.
- Davantage de financement pour le développement des toilettes sèches et des structures d'assainissement en Afrique.

Nous appelons les organisations et réseaux de la société civile en Afrique à s'unir pour que l'eau soit à jamais mise hors des marchés financiers et qu'elle ne soit plus source de profit.

Eau source de vie, pas de profit

Fait à Marseille le 17 mars 2012.

## **DÉCLARATION AU SUJET DE « L'EAU EN PALESTINE »**

Les participants au Fame organisé à Marseille entre le 14 et le 17 mars, après avoir débattu de la situation de l'eau en Palestine, marquée selon les diverses communications qui y ont été présentées par un véritable « apartheid de l'eau », sont parvenus aux principales conclusions suivantes :

1. Le conflit israélo-palestinien a des racines et des raisons essentiellement politiques. L'eau est cependant au cœur de ce conflit.
2. En sa qualité d'occupant, il est de la responsabilité d'Israël, en vertu des conventions de Genève, d'assurer la fourniture d'eau nécessaire à la population palestinienne occupée.

3. Israël utilise l'eau dans ce conflit comme arme politique et comme moyen de nettoyage ethnique en recourant notamment aux ordonnances militaires n°92 du 15 août 1967 et n°158 du 30 octobre 1967.

4. Israël mène une véritable politique « d'apartheid hydraulique » à l'encontre des Palestiniens pour les contraindre à abandonner leurs terres aux colons illégaux. C'est ainsi qu'un Palestinien n'a généralement à sa disposition que le quart de ce que consomme l'Israélien et qu'il lui est même interdit de recueillir l'eau de pluie.

5. Le Mur de séparation - ou plutôt de la honte - considéré comme illégal par les juridictions internationales, sépare les familles, vole aux Palestiniens leur eau pour en faire profiter les colonies et les empêche de cultiver leurs champs et leurs oliveraies. Ceci est d'autant plus grave que l'agriculture représente 15 % du PIB palestinien.

6. Mekorot - gérant le National Water Carrier (NWC) - mène vis-à-vis des Palestiniens une politique discriminatoire qui fait dire à ces derniers qu'ils vivent dans « le pays de la soif ».

7. Israël empêche les Palestiniens d'accéder à un assainissement correct. Ce qui met leur santé en péril et risque de polluer les nappes qu'utilisent tant les Palestiniens que les occupants israéliens.

8. La situation de Gaza sur les plans de l'« eau potable » et de l'« assainissement » porte atteinte à la dignité humaine, et est véritablement insupportable.

9. Les populations nomades vivent des situations intolérables sur le plan de l'eau dont le manque organisé par l'occupant rend leur vie impossible et décime leur cheptel (accès aux pâturages interdit).

Pour toutes ces raisons, les participants au Fame condamnent vigoureusement les menées israéliennes, qu'on ne peut considérer que comme criminelles, à l'égard des Palestiniens, dans le domaine de l'eau. Ils dénoncent par la même occasion les violations continues du droit à l'eau des Palestiniens.

Ils demandent la désignation d'une commission de suivi de cette situation et l'instauration d'un tribunal international de l'eau pour mettre un terme à ces dénis de justice.

Ils appellent toutes les femmes et tous les hommes épris de justice et de paix de par le monde à participer à la campagne BDS, Boycott, désinvestissement, sanctions lancée par la société civile palestinienne en 2005 afin de contraindre Israël à satisfaire les droits fondamentaux des trois composantes du peuple palestinien : les réfugiés, les Palestiniens colonisés (Cisjordanie et Gaza) et les Palestiniens vivant en Israël même (les Palestiniens de 48).

Ils appellent toutes les femmes et tous les hommes épris de justice et de paix de par le monde à agir auprès de leurs autorités nationales pour faire cesser la situation inhumaine faite aux Palestiniens et mettre un terme à des violations du droit qui menacent la paix dans le monde.

Comme Nelson Mandela, ils affirment enfin que « Notre liberté demeurera incomplète tant que les Palestiniens n'auront pas récupéré la leur. »

---

---

**P.-S.**

\* Publié dans : Hebdo Tout est à nous ! 142 (29/03/12).